



Compte rendu du CHSCT Spécial du 5 mai 2020

Premier CHSCT de la nouvelle DiSI Rhône-Alpes Auvergne Bourgogne Franche-Comté Nivernais Cantal Forez Savoie Grésivaudan Bourbonnais Combrailles Jura.

Premier CHSCT dans sa nouvelle configuration avec 3 sièges Solidaires, 2 sièges CGT et un siège FO-CGT.

Premier CHSCT également en audioconférence dans cette période de crise sanitaire-mais-pas-que.

Étaient présent.e.s pour la CGT Assma BOUKHRIS de Grenoble, Sylvie MARCEL de Nevers en tant qu'experte, Jean-Eudes BOUR de Lyon et Olivier DELEMAR de Clermont-Ferrand. Michel CELSO, arrêté, était excusé.

Après que nous avons lu notre déclaration liminaire, ce fut le tour de FO puis nous avons attaqué l'ordre du jour, Solidaire n'ayant pas de liminaire.

Le premier sujet était l'élection du secrétaire du nouveau CHSCT. Solidaire, avec ses 3 sièges, a proposé son candidat en la personne de Romain GUICHARDON de l'ESI de Meyzieu que nous avons élu dans une belle unanimité intersyndicale.

Ensuite venait l'approbation du Procès Verbal du CHSCT précédent (celui du 5 novembre 2019). Magnanimes, bien que les anciens élus du CHSCT de la DiSI Pays du Centre y aient été traités en sous-élus, nous avons approuvé de PV non sans faire remarquer que nous y réclamions un assouplissement des règles de télétravail pour, par exemple, se placer en télétravail en cas de pic de pollution ou autre événement contraignant. Espérons que l'épisode de la crise sanitaire appuiera dans ce sens.

L'examen des budgets des deux anciens CHSCT a été l'occasion de discussions sur l'articulation entre les budgets CHS et la Dotation Générale de Fonctionnement de la direction. La frontière entre équipement de travail et équipement de sécurité étant souvent ténue, ce genre de débat est éternel dans les CHSCT. Pour la CGT, la ligne de conduite est celle rappelée dans la liminaire : pas d'économie sur le dos de la sécurité des agents, mais pas de dépenses inconsidérées non plus.

Autre point que ces deux budgets comparés a soulevé : les prestations coûtent plus cher à Lyon qu'ailleurs. Si le budget par agent est bien resté à 117€ annuel, le passage en super méga DiSI ne sera pas au profit des agents de l'ex DiSI Pays du Centre puisqu'une partie de leur enveloppe va servir à financer le surcoût lyonnais. La difficulté à faire intervenir un prestataire dans tous les ESI va également nous conduire à faire appel aux prestataires locaux d'avant. Donc encore une fois, peu d'avantage à tirer de la fusion !

Concernant le budget 2020, l'incertitude sur l'avenir et sur les décisions qui pourraient être prises à différents niveaux a rendu l'exercice particulièrement complexe : les prestataires – en particulier de

formation – seront-ils en mesure d’assurer les prestations ? Les règles sanitaires permettront-elles la tenue des formations ? Y aura-t-il des salles libres pour les formations ? L’obligation de recyclage des formations de secouriste pourra-t-elle être repoussée ? Le budget non consommé en 2020 pourra-t-il abonder le budget 2021 ? Bref, nous avons élaboré un budget au mieux, en sachant qu’il risquait fort d’être bousculé avant la fin de l’année.

Ce qui a été réglé une bonne foi cependant, c’est l’abandon des cours de Pilates, au grand dam de ses promoteurs dont le baroud d’honneur n’a pas réussi à nous infléchir. On ne change pas la tapisserie quand l’appartement prend l’eau...

Au final, ce sont près de 20 000 euros qui restent à programmer sur un budget total de 60 000 euros, et on n’est pas sûr que sur les 40 000 euros d’actions programmées il n’y ait pas des annulations à craindre, compte tenu de la période très courte (de septembre à décembre) pour les réaliser.

L’examen du registre CHSCT et des accidents de travail a occupé l’après midi avec les questions diverses. À noter qu’il a été rappelé que les accidents de travail sont reconnus même pour les télétravailleurs et que le circuit habituel reste valable.

Le prochain CHSCT en audio aura lieu le jeudi 14 mai et sera consacré à la mise en œuvre du déconfinement, à la lumière des premières expériences des 11, 12 et 13 mai. Le suivant, plus « normal » est programmé au jeudi 11 juin. Il devait se tenir en présentiel à Clermont-Ferrand, mais se fera très probablement en audioconférence.

Quelles que soient les conditions, vos représentants CGT à ces CHSCT seront là pour défendre vos droits, veiller à votre sécurité et à l’amélioration de vos conditions de travail.

Vos représentants en CHSCT : Assma Boukhris, Michel Celso, Jean-Eudes Bour et Olivier Delemar